

Une randonnée proposée par SentiersDoubsBaumois

Ce parcours sans difficulté alterne un sentier de crête offrant des points de vue sur la vallée du Doubs et des parties plus boisées.

Durée	3h 00	Difficulté	Moyenne
Distance	8,16 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	228 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	225 m	Commune	Champlive (25360)
Point haut	559 m		
Point bas	388 m		



Trace n° 414928

Description

(D/A) Au départ du lavoir ou de la vierge à [Champlive](#), prenez la route principale en direction de [Laissey](#). La première marque de balisage Jaune et Bleue se trouve sur un gros arbre en bord de route (ce balisage sera présent tout le long de l'itinéraire).

(1) Après avoir effectué environ 250m en longeant cette route tournez à droite après le petit champ. Montez alors dans le village par une route assez raide. Continuez sur cette route et quittez le village pour atteindre le bois. Le bitume laisse alors place à un chemin.

(2) Arrivé à la baraque de chasse, tournez à gauche. En haut de cette côte, soyez vigilant au balisage car il faudra prendre un chemin à droite qui s'enfonce dans la végétation. Bordé par de grands arbres, ce chemin traverse une forêt clairsemée pour rejoindre la crête.

(3) Passez alors sous la ligne à haute tension et trouverez une marque Jaune et Bleue sur le pylône qui la soutient. Poursuivez jusqu'au Rocher du Rechandet.

(4) Le sentier parcourt alors une grande portion de crête et offre par endroits un point de vue magnifique sur la vallée du Doubs et les villages de [Roulans](#) et d'[Ougney-Douvot](#).

(5) Lorsque ce chemin de crête redescend un peu, trouvez une croix métallique blanche, vous êtes à la moitié du parcours. A cet endroit, tournez à droite pour emprunter un chemin plus large. Ce chemin descend jusqu'à une petite route. Empruntez-la par la droite et effectuez 1,5 km sur la route/chemin.

(6) Le prochain changement de direction sera un sentier en biais sur la gauche, attention à ne pas le rater sous peine de revenir par le même itinéraire qu'à l'aller. Descendez alors en douceur par un sentier dans les bois. Regagnez finalement le village de Champlive (D/A) en passant à côté de pâtures.

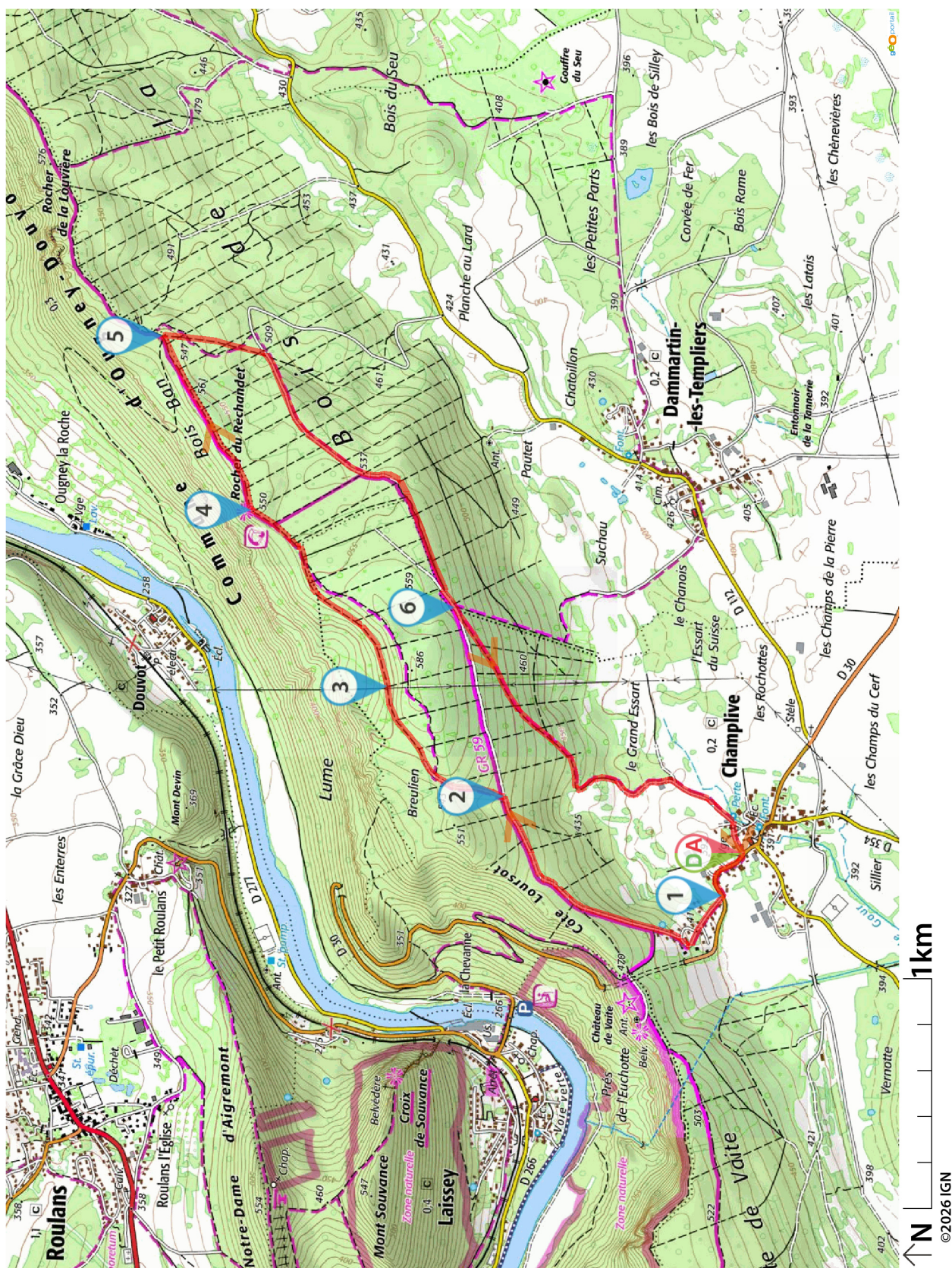
Points de passage

- D/A Parking Champlive**
N 47.289257° / E 6.245652° - alt. 391 m - km 0
- 1 Carrefour sentier**
N 47.290013° / E 6.243206° - alt. 393 m - km 0.26
- 2 Baraque de chasse**
N 47.298549° / E 6.248919° - alt. 505 m - km 1.64
- 3 Ligne électrique**
N 47.30312° / E 6.255286° - alt. 536 m - km 2.41
- 4 Rocher du Rechandet**
N 47.308456° / E 6.265446° - alt. 548 m - km 3.44
- 5 Carrefour crête**
N 47.311921° / E 6.275505° - alt. 551 m - km 4.3
- 6 Carrefour piste**
N 47.300481° / E 6.259825° - alt. 542 m - km 6.23
- D/A Parking Champlive**
N 47.28926° / E 6.245652° - alt. 391 m - km 8.16

Informations pratiques

Un restaurant se trouve dans le village de Champlive non loin du départ de la randonnée. Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-sentiers-des-cretes/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

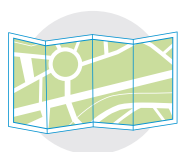
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



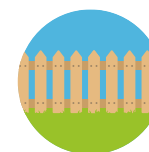
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



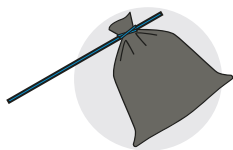
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.